



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 16 septembre 2015 — N° 105

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter Mme Olive Lebeau et M. Claude Poirier, récipiendaires de la Médaille de l'Assemblée nationale.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de L'Ordre des Filles d'Isabelle, Sainte-Julie, Cercle Marie-Julie.

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de féliciter M. Paul Poupard, lauréat du prix Hosia.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire du Club social La Joie de vivre de Saint-Charles-sur-Richelieu.

16 septembre 2015

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de féliciter l'organisme L'Entraide Pont-Viau et Laval-des-Rapides inc., récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire du Chez-Nous de Mercier-Est.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de souligner la tenue de l'événement Bouge pour la Croix-Rouge.

Mme David (Outremont) fait une déclaration afin de féliciter M. Vincente Alvarez Chappa et Mme Syrine Kamel, lauréats du concours de poésie de la Commission canadienne pour l'UNESCO.

Mme Thériault (Anjou-Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de lutte contre le terrorisme.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de féliciter la ville de Causapsal pour avoir conféré un statut légal à un élément de son patrimoine immatériel, la pêche au saumon.

À 9 h 57, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

16 septembre 2015

Les travaux reprennent à 10 heures.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 210 Loi concernant un immeuble situé sur le territoire de la Ville de Québec

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 1337-20150916)

M. Huot (Vanier-Les Rivières) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 210, Loi concernant un immeuble situé sur le territoire de la Ville de Québec.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 210 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

16 septembre 2015

Dépôts de documents

M. Couillard, premier ministre, dépose :

Le plan stratégique 2015-2017 du ministère du Conseil exécutif.
(Dépôt n° 1338-20150916)

Mme Thériault, ministre de la Sécurité publique, dépose :

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté d'Akwesasne, pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2018 (versions française et anglaise);
(Dépôt n° 1339-20150916)

L'Entente sur la prestation des services policiers dans le Village Naskapi de Kawawachikamach, pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2018 (versions française et anglaise).
(Dépôt n° 1340-20150916)

Mme Vallée, ministre de la Justice et ministre responsable de la Condition féminine, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 du Conseil du statut de la femme;
(Dépôt n° 1341-20150916)

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 de la Commission des services juridiques.
(Dépôt n° 1342-20150916)

16 septembre 2015

M. Fournier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne et ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, dépose :

Le rapport d'activités 2014-2015 du Centre de la francophonie des Amériques;
(Dépôt n° 1343-20150916)

Le rapport d'activités 2014-2015 du Registre des lobbyistes.
(Dépôt n° 1344-20150916)

M. Hamad, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 de la Commission de l'équité salariale.
(Dépôt n° 1345-20150916)

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 du Commissaire à la santé et au bien-être;
(Dépôt n° 1346-20150916)

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux;
(Dépôt n° 1347-20150916)

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 de la Régie de l'assurance-maladie du Québec.
(Dépôt n° 1348-20150916)

16 septembre 2015

M. D'Amour, ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 de la Société des traversiers du Québec.
(Dépôt n° 1349-20150916)

M. Poëti, ministre des Transports, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 de la Commission des transports du Québec.
(Dépôt n° 1350-20150916)

Dépôts de rapports de commissions

M. Morin (Côte-du-Sud), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, le 15 septembre 2015, a procédé à l'élection à la présidence de la Commission.
(Dépôt n° 1351-20150916)

M. Ouellette (Chomedey), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 15 septembre 2015, a procédé à l'élection à la présidence de la Commission.
(Dépôt n° 1352-20150916)

16 septembre 2015

M. Reid (Orford), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 31 août, 3, 4, 10 et 15 septembre 2015, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du Livre vert intitulé *Moderniser le régime d'autorisation environnementale de la Loi sur la qualité de l'environnement*.

(Dépôt n° 1353-20150916)

Dépôts de pétitions

M. Caire (La Peltrie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 81 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la reconnaissance des droits des étudiants désirant poursuivre leurs études pendant les grèves étudiantes.

(Dépôt n° 1354-20150916)

M. Caire (La Peltrie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 563 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'encadrement des services de garde en milieu familial privés.

(Dépôt n° 1355-20150916)

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 148 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'obligation de rendre ou de traduire tous les jugements des tribunaux du Québec en français.

(Dépôt n° 1356-20150916)

16 septembre 2015

M. Traversy (Terrebonne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 11 168 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le soutien financier pour les parents d'enfants lourdement handicapés.
(Dépôt n° 1357-20150916)

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 451 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le remboursement, par les assureurs privés, de la psychothérapie offerte par un psychothérapeute détenteur d'un permis.
(Dépôt n° 1358-20150916)

M. LeBel (Rimouski) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 714 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le projet de loi n° 28 et une demande de modifications concernant les médecins experts.
(Dépôt n° 1359 -20150916)

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 574 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la campagne de sensibilisation « Alcool ≠ Consentement ».
(Dépôt n° 1360-20150916)

16 septembre 2015

M. Roberge (Chambly) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 59 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la hausse de l'enveloppe salariale des dirigeants de la Commission scolaire Marie-Victorin.

(Dépôt n° 1361-20150916)

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 055 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'opposition à l'implantation d'une carrière de granit dans le territoire non organisé du Sault-au-Cochon.

(Dépôt n° 1362-20150916)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Kotto (Bourget), conjointement avec Mme Roy (Montarville) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant l'accueil de réfugiés syriens au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Roy (Montarville), conjointement avec Mme Maltais (Taschereau), présente une motion visant l'adoption d'une loi pour rendre obligatoire le serment de citoyenneté à visage découvert; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

16 septembre 2015

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Weil, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Khadir (Mercier) et Mme Roy (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse les crimes contre l'humanité commis au Cambodge il y a maintenant 40 ans par les Khmers rouges, entre 1975 et 1979;

QUE l'Assemblée nationale réaffirme son engagement envers les valeurs de tolérance et de respect des droits de la personne en condamnant ces crimes perpétrés par un régime responsable de la mort de plus de 1,7 million de personnes et ayant forcé l'exil de milliers de familles vivant alors au Cambodge;

QUE l'Assemblée nationale rappelle que plus de 10 000 Cambodgiens se sont réfugiés au Québec au cours de la décennie qui a suivi la perpétration de ces crimes et qu'une communauté cambodgienne d'environ 15 000 personnes réside actuellement au Québec et participe pleinement à son essor;

QUE l'Assemblée nationale commémore ces événements tragiques afin que l'horreur vécue par les victimes ne soit jamais oubliée, ni répétée et qu'elle exprime ainsi le souhait que la journée du 19 septembre devienne la Journée de commémoration des crimes contre l'humanité commis au Cambodge par les Khmers rouges entre 1975 et 1979;

Enfin, que l'Assemblée observe une minute de silence en hommage aux victimes.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

16 septembre 2015

M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Bérubé (Matane-Matapédia), présente une motion concernant la délimitation par les municipalités régionales de comté des territoires incompatibles avec l'activité minière; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

—————

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. LeBel, whip en chef de l'opposition officielle, propose :

QUE le député de Beauharnois soit nommé membre de la Commission de l'économie et du travail en remplacement du député de Rimouski;

QUE ce changement prenne effet immédiatement.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes;
- la Commission des finances publiques, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du rapport de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise;

16 septembre 2015

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée ;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 54, Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal.

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des finances publiques se réunira afin de procéder à l'élection à la vice-présidence de la Commission;
- la Commission des relations avec les citoyens se réunira afin de procéder à l'élection à la vice-présidence de la Commission;
- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation portant sur le chapitre 6 du rapport du printemps 2015 du Vérificateur général : contrats présentant des situations à risque; puis en séance publique afin d'entendre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation; enfin, en séance de travail afin de statuer sur les observations, les conclusions et les recommandations à la suite de cette audition.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Hamad, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que le principe du projet de loi n° 58, Loi regroupant la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances et la Régie des rentes du Québec, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 58 est adopté.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 58 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

Mme David, ministre de la Culture et des Communications, propose que le principe du projet de loi n° 48, Loi modernisant la gouvernance du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 48 est adopté.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 48 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture et de l'éducation.

La motion est adoptée.

16 septembre 2015

À 12 h 53, à la demande de M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Marceau (Rousseau) propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement
libéral qu'il n'augmente pas la TVQ.

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 51 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 30 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 21 minutes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; et 7 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum de 2 minutes pour la députée d'Arthabaska. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

16 septembre 2015

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **130** en annexe)

Pour : **42** Contre : **63** Abstention : **0**

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 17 septembre 2015, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 17 h 17, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 17 septembre 2015, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Marceau (Rousseau) :

(Vote n° 130)

POUR - 42

Bédard (PQ)	Hivon (PQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)
Bergeron (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Massé (IND)	Schneeberger (CAQ)
Bérubé (PQ)	Khadir (IND)	Ouellet (PQ)	Soucy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Kotto (PQ)	Pagé (PQ)	Spénard (CAQ)
Caire (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Paradis (CAQ)	Surprenant (CAQ)
Charette (CAQ)	Lamarre (PQ)	(Lévis)	Therrien (PQ)
Cloutier (PQ)	Lavallée (CAQ)	Picard (CAQ)	Villeneuve (PQ)
D'Amours (CAQ)	LeBel (PQ)	Poirier (PQ)	
David (IND)	Legault (CAQ)	Richard (PQ)	
(Gouin)	Lelièvre (PQ)	Roberge (CAQ)	
Drainville (PQ)	Lemay (CAQ)	Rochon (PQ)	
Gaudreault (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)	
(Jonquière)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)	

CONTRE - 63

Arcand (PLQ)	David (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Auger (PLQ)	(Outremont)	Leitão (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Barrette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lessard (PLQ)	Simard (PLQ)
Bernier (PLQ)	Drolet (PLQ)	Matte (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Billette (PLQ)	Dutil (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Fortin (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Dubuc)
Blais (PLQ)	(Pontiac)	Montpetit (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Moreau (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Sherbrooke)	Morin (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Boucher (PLQ)	Fournier (PLQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Giguère (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Carrière (PLQ)	Girard (PLQ)	Paradis (PLQ)	Vallée (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Habel (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Vallières (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Hamad (PLQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Hardy (PLQ)	Poëti (PLQ)	Weil (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Polo (PLQ)	
D'Amour (PLQ)	Huot (PLQ)	Proulx (PLQ)	
Daoust (PLQ)	Iracà (PLQ)	Reid (PLQ)	